

## L'ANAP tiendra une conférence de presse le 29 janvier pour dévoiler son programme de travail 2010

---

Paris - L'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (ANAP), organise une **conférence de presse le 29 janvier de 8h30 (accueil café) à 10 heures au Salon David Weill de la Maison Internationale (Cité Universitaire de Paris), 17 Bd Jourdan 75014 Paris**, afin de présenter son programme de travail 2010.

**ACCES : RER B** arrêt Cité universitaire, **Tramway T3** station Cité universitaire, **Métro ligne 4** station Porte d'Orléans

A l'occasion de cet échange avec la presse, Christian Anastasy et son équipe préciseront les projets qui seront conduits en 2010, les objectifs, les modalités d'intervention, ainsi que les premiers éléments de calendrier.

### Le programme de travail

Le programme de l'ANAP pour 2010, approuvé par son Conseil d'administration en décembre dernier, s'appuie sur six leviers de la performance qui guideront son action à destination des établissements de santé et médico-sociaux en partenariat étroit avec les ARS :

- accompagner la transformation globale d'un établissement ;
- améliorer de façon ciblée la performance des grands processus de production métiers et supports ;
- développer des parcours d'accompagnement et de prise en charge innovants et adapter l'offre territoriale sanitaire et médico-sociale ;
- améliorer la gestion des ressources humaines, développer les compétences des acteurs du système de santé, améliorer les conditions de travail et favoriser l'engagement des professionnels ;
- optimiser les investissements des établissements pour garantir l'impact futur de chaque dépense ;
- promouvoir une culture partagée de la performance auprès de l'ensemble des acteurs.

Ce programme de travail, qui prend en compte le souhait de ne pas disperser les efforts de l'ANAP, se focalise sur **dix projets opérationnels** dont l'impact doit être décisif pour les acteurs du paysage sanitaire et médico-social : patients, usagers, professionnels et institutionnels.

### La présentation de l'ANAP en régions

Pour déployer à grande échelle des outils innovants, accessibles et vecteurs de la performance dont pourront se saisir les établissements sanitaires et médico-sociaux, l'ANAP intervient en étroite collaboration avec les Agences régionales de santé (ARS).

Dans cette perspective, l'ANAP aura présenté son programme de travail 2010 dans trois régions en lien avec les ARH/ARS concernées :

- l'ARS Centre, à Orléans le 25 janvier
- l'ARS Midi-Pyrénées, à Toulouse le 26 janvier
- l'ARS Alsace, à Strasbourg le 27 janvier

Pour suivre les informations concernant cet événement, n'hésitez pas à consulter l'espace presse du site [www.anap.fr](http://www.anap.fr)

**ANAP** - Anne Cassaing  
Tél : 01.48.56.72.69 - Portable : 06.26.83.62.25  
[communication@anap.fr](mailto:communication@anap.fr)  
[www.anap.fr](http://www.anap.fr)